

Musées de la Citadelle - Projet METI - Demande de subvention à la DRAC

M. Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Pour la 6^{ème} année consécutive, les musées de la Citadelle de Besançon accueillent un groupe d'étudiants de la licence professionnelle METI (Métier des Expositions et Techniques d'Information).

Il s'agit pour l'année 2007/2008 de concevoir et réaliser des supports de médiation multimédia pour le Musée Comtois et le Musée de la Résistance :

- au Musée Comtois : réalisation d'un CD interactif fonctionnant sur une borne vidéo tactile avec pour objectif de mettre en valeur les collections d'ethnographie extra européennes, notamment africaines, ceci en perspective d'accompagnement d'un projet d'exposition temporaire sur les collections ethnographiques ivoiriennes de la Ville de Besançon au cours de la période estivale 2009,

- au Musée de la Résistance et de la Déportation : réalisation d'un CD interactif fonctionnant sur une borne vidéo tactile avec pour objectif d'aborder un artiste contemporain et son oeuvre : Zoran Music. Ce travail multimédia s'inscrit dans la perspective d'une future exposition temporaire.

Le budget prévisionnel de ces deux opérations, estimé à 7 000 €, sera financé comme suit :

- Ville de Besançon	5 000 €
- DRAC	2 000 €

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet

- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 2 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et dès réception de l'arrêté attributif à en inscrire le montant au budget courant par décision modificative en recette au chapitre 74.322.74718.54000 et en dépense au chapitre 011.322.6226.54000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2007.